

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'An Deux Mille Quinze, le Lundi 16 Février à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 10 Février, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme SICHÌ	à	Mme FALCHI
M. MONDOLONI	à	M. VOGLIMACCI
Mme MASSEI	à	Mme VILLANOVA

Etait absent :

M. RENUCCI, Conseiller municipal.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	45
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 16 Février 2015

Délibération N°2015/39

Désignation de six conseillers membres de la commission locale chargée de la conception et du suivi de la mise en œuvre des règles de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 8 février dernier, il convient de procéder à la désignation de six conseillers membres de la commission locale chargée de la conception et du suivi de la mise en œuvre des règles de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Sur proposition de M. Le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DESIGNE

Par 44 voix pour

Et 4 non participations (M. Luciani, Mme Guidicelli, Mme. Simonpietri, M. Ciabrini)

Les 6 membres de la Commission Locale de l'AVAP :

- Mme. Guerrini Simone
- Mme. Ottavy Nicole
- Mme Jeanne Isabelle
- Mme. Santoni-Brunelli Marie-Antoinette
- M. Ferrara Jean-Jacques
- M. Chareyre Antoni.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie

.....
Fait et délibéré à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus
(Suivent les délibérations)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150216-2015_39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/02/2015

Publication : 23/02/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

